

AGENT TECHNIQUE AU SERVICE VOIRIE (H/F)

Cadre d'emploi des adjoints techniques (catégorie C)

Au sein d'une équipe de 8 agents, l'agent assure des travaux d'entretien de voirie, de viabilité hivernale et de mise en place de matériel pour manifestations festives et sportives, dans le respect de la sécurité, de la population et de l'environnement.

Les missions

Entretien de voirie :

- Fauchage
- Ramassage des feuilles
- Nettoyage de regards
- Viabilité hivernale
- Petite maçonnerie
- Travaux de VRD
- Entretien des véhicules et matériel
- Réfection de chemins

Festivités :

- Mise en place de barrières de sécurité, montage de podium, gradins,...

Profil recherché

Compétences indispensables :

- Expérience professionnelle similaire
- Polyvalence
- Pratique des techniques de déneigement
- Connaissance en réseaux divers
- Permis B

Compétences souhaitées :

- Conduite d'engins de terrassement : tractopelles, mini-pelles, épaveuse, ... (habilitations nécessaires)
- Permis poids lourds
- Connaissances en mécanique



Spécificités : travail de nuit, les week-ends et les jours fériés pour les besoins de déneigement et des manifestations estivales (rémunéré selon les conditions et le mode de rémunération des heures supplémentaires)

Recrutement par voie de mutation ou contractuelle

Conditions de travail : temps complet

Rémunération : rémunération statutaire + régime indemnitaire + 13ème mois + CIA

Rejoignez-nous !

Postulez avant le :
vendredi 28 février 2025

Poste à pourvoir dès que possible

Lettre de candidature et C.V. à :

Monsieur le Maire, 2 place de la mairie,
38410 SAINT-MARTIN-D'URIAGE
Ou par mail : recrutement@mairie-smu.fr